

<p style="text-align: center;">SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2018</p>
--

L'an deux mil dix huit
Le vingt et un septembre à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, François LIGNEY Stéphane BENYAMINE, Florent SOULARUE, Christian JAROSZ, Filipe MARTINS, Laurent ESCRIVA, Mesdames : Claudine RICOU , Nadine PERRIN , Régine CENAC-MORTHE, Edite DA SILVA, Valérie PRAT

Absents excusés : Roland FONTAINE procuration à Claudine RICOU
Didier PIETTE procuration à Didier SAUSSAY

Monsieur Filipe MARTINS est désigné comme secrétaire.

Puis lecture est faite du compte-rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observation.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

TRANSPORTS SCOLAIRES OSMOY

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier de la Mairie d'Osmoy aux parents des enfants de Flexanville scolarisés en petite section les informant d'une demande de participation aux frais de transports entre Osmoy et Saint-Martin-des-Champs pour un montant de 303,20 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de programmer un rendez-vous avec la Mairie d'Osmoy.

TRAVAUX STADE / ECOLE

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux du stade (plantations, pose d'une poubelle, réparations diverses).

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de la date de début des travaux à l'école qui est prévue courant octobre

SECURITE STADE

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de dégradations au stade. Monsieur Le Maire propose la pose de caméras au stade.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de demander des devis pour la pose de caméras.

DESHERBAGE DE LA COMMUNE

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal du résultat peu concluant du désherbage.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

AMENAGEMENT BATIMENT TECHNIQUE

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal l'aménagement en mezzanine d'une partie du bâtiment technique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de demander des devis.

CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de choisir des dates pour la sortie et le goûter des anciens

SIE-ELY (Syndicat Intercommunal d'Energies d'Eure-et-Loir & Yvelines)

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le nouveau règlement du syndicat.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire fait un point sur la montée de débit sur la commune. Les travaux ont été retardés suite à un changement de prestataire ; la date prévue est maintenant pour fin décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.